

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 18 MAI 1979 - N°918

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Grève avec occupation à la Lainière de Roubaix

Mercredi, après que dans la journée, des débrayages et une manifestation aient eu lieu dans l'usine, l'équipe de nuit se mettait en grève pour l'amélioration des conditions de travail, pour une augmentation de salaire de 1,50 F de l'heure, et le 13^e mois pour tous. Ces revendications répondent aux propositions de la direction d'accorder une prime sanctionnant l'absentéisme. La direction générale refuse pour l'instant de négocier.

Tito en URSS : dans un climat tendu

Lire en page 7

Différend franco-allemand sur l'utilisation des déchets nucléaires

Lire en page 5

Dans le Quotidien du Peuple du samedi 19

Contraires au sein du peuple

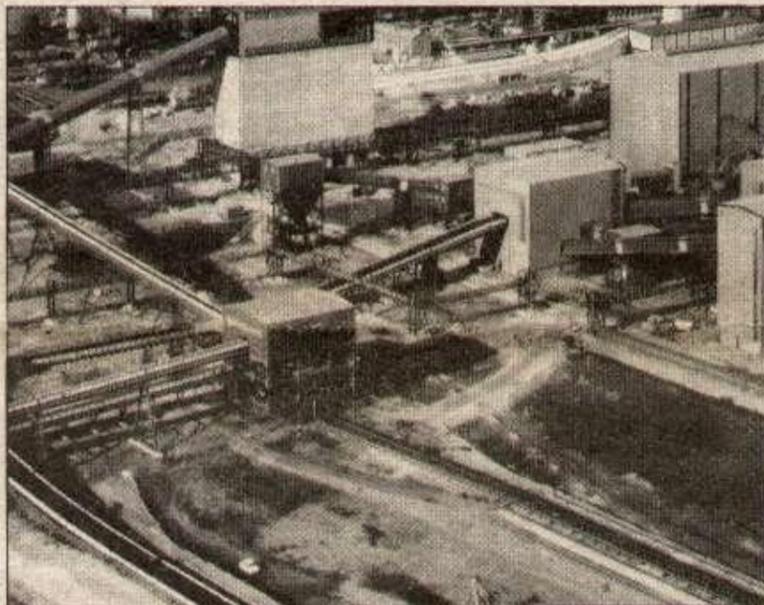
Après le 23^e congrès du PCF

Dossier

Le PCF et l'Europe

LE LONG COMBAT DES SIDERURGISTES

- Fos-sur-Mer : la direction ne parvient pas à remettre en route le HF 2
- Longwy : une nuit mouvementée



Solmer (Fos-sur-mer) : la direction ne parvient pas à faire céder les sidérurgistes.

La direction de la Solmer, à Fos-sur-Mer, qui avait tenté une nouvelle fois de faire reprendre le travail aux sidérurgistes, sans même avoir négocié quoi que ce soit, a essuyé un échec. Ne parvenant pas à remettre en route le HF 2, elle a décidé une fois encore son arrêt et ainsi le lock-out. Les travailleurs manifestaient ce jeudi à Arles, à Martigues, Port de Bouc, Aix, Marseille, dans le cadre de la «journée nationale sans acier» appelée par la CGT au moment où se tiennent des négociations avec Boulin, le ministre du Travail. Un responsable CGT de Solmer nous indiquait jeudi matin : «Peut-être, je dis peut-être, car on ne se fait pas d'illusion, peut-être qu'on va voir quelque chose aboutir...»

A Denain, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO, un rassemblement avait lieu jeudi matin devant l'usine, d'où devaient partir deux bus pour assister la délégation qui devait rencontrer Boulin, et une manifestation se tenait à Denain.

A Longwy, la nuit de mercredi à jeudi a été mouvementée. Des actions se sont menées rassemblant militants CGT et CFDT et des travailleurs, à la suite du brouillage de RLCA, la radio de la CGT, et des menaces policières.

Lire en page 8

EUROPE: SOLIDARITÉ DES PROLETARIATS ET DES PEUPLES Meeting

Dimanche 20 mai à 14 h 30 Mutualité (salle B) - Paris

AU PROGRAMME

Métro Maubert-Mutualité

- Intervention de sidérurgistes de Longwy, de Dunkerque, de RFA et du Luxembourg
 - Intervention de paysans du Midi et d'Espagne
 - Témoignages sur la lutte contre le chômage en France et en Italie
 - Intervention d'un dissident des pays de l'Est sur les préparatifs de guerre de l'URSS
 - Montages sur les luttes anticapitalistes et le danger de guerre en Europe
 - Partie artistique : chanteurs, groupe musical
- INTERVENTION DU PCR ml ET DU PCML

Dimanche,

à la Mutualité, avec les chômeurs de Naples

Dimanche 20 mai, à la Mutualité, des dirigeants du mouvement des chômeurs de Naples viendront témoigner sur leur expérience, une expérience de plusieurs années dans l'organisation de comités qui ont mobilisé des milliers de chômeurs pour des actions de masse, offensives, telles que les occupations de mairie ou d'autres bâtiments publics.

Naples, c'est un peu la capitale du chômage en Italie. Face à la mobilisation des chômeurs dans la ville, on a vu les autorités prendre différentes mesures pour tenter de camoufler la gravité de la situation, par exemple en employant des chômeurs à des «grands travaux» de réfection des monuments. Mais, le mouvement de lutte se poursuit, en agissant pour surmonter ces nouveaux obstacles. Cette lutte est d'autant plus importante qu'elle met en cause les multiples tentatives de marginalisation de la masse

des chômeurs, y compris des chômeurs camouflés, employés à des travaux journaliers.

Les camarades de Naples, en prenant la parole, dimanche, à la Mutualité, au nom des chômeurs de leur ville, apporteront donc le témoignage vivant de la solidarité nécessaire entre les prolétariats et les peuples d'Europe.

D'autres travailleurs européens, notamment des sidérurgistes d'Allemagne de l'Ouest, du Luxembourg, des paysans d'Espagne, réunis, pour ce meeting, prendront également la parole pour évoquer la situation qu'ils vivent et leurs diverses expériences de luttes contre le capitalisme.

Le meeting de dimanche : une tribune pour resserrer les liens entre tous, échanger les expériences les plus significatives de lutte, renforcer le combat pour la victoire du socialisme en Europe occidentale.

A l'appel du PCML, du PCR ml et de l'UCJR

Les chèques payants

«NOTRE ARGENT LES INTERESSE, PAS NOS PETITS CHEQUES»

Depuis le début du mois d'avril, le Crédit du Nord a décidé de taxer les opérations de débit sur les petits comptes. Cette initiative va-t-elle se généraliser ? Des déclarations de banquiers ou de membres du gouvernement le laissent présager. On avance même la date du 1^{er} juillet comme première étape de cette généralisation.

Si la date n'est pas certaine, la taxation des services rendus par les banques est, elle, d'autant plus probable qu'elle s'inscrit dans une politique plus générale de recherche du «moindre coût».

La loi interdisant aux banques de faire payer les chéquier, c'est sur les opérations de débit que le Crédit du Nord a choisi de faire porter une taxation. Les titulaires de comptes dont le solde créditeur moyen est inférieur à 1 000 F ne disposeront que de trois chèques gratuits par trimestre, plus trois autres ; chaque fois le solde créditeur moyen s'élèvera de 500 F. Chaque chèque supplémentaire sera facturé 1,50 F. Sont exclus pour l'instant de ces contraintes les clients nouveaux ou âgés de moins de vingt-cinq ans.

Par ailleurs le système n'est pas encore automatiquement appliqué, chaque directeur d'agence du Crédit du Nord étant libre de l'appliquer à sa guise, de le «personnaliser», c'est-à-dire d'agir «à la tête du client». Ce n'est de toute façon qu'une phase transitoire, l'objectif avoué étant d'inciter les «petits clients», c'est-à-dire essentiellement les travailleurs à renoncer aux petits chèques et à disposer d'un solde créditeur «normal». Selon Dupond-Fauville, président du Crédit du Nord, le traitement d'un chèque reviendrait à 4 ou 5 F et 30 % des chèques émis seraient inférieurs à 100 F. La chasse est donc ouverte aux clients qui effectuent un nombre élevé d'opérations et dont le solde est trop faible pour que son placement soit rentable pour la banque.

Apparemment, cette initiative est accueillie favorablement dans les milieux bancaires, puisque Georges Hervet, président de la banque du même nom et de l'Office de coordination des banques privées (qui comprend notamment, outre le Crédit du Nord, le Crédit commercial de

France, la CIC, la banque Rothschild) souligne : «Il s'agit de faire en sorte que la gestion de certains comptes n'alourdisse pas de façon excessive les charges des banques». En guise de justification, Hervet ajoute : «Aux Etats-Unis les clients paient même pour verser de l'argent sur leur compte». Autrement dit, on peut s'attendre à ce que les banques persévèrent dans cette voie de la rémunération des services, qui constitue 30 % des revenus des banques américaines contre 5 % pour les banques françaises.

Quant au gouvernement, il abonde dans ce sens, par la voix de Limouzy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement : «Un ralentissement de l'augmentation du nombre des petits chèques apparaît certainement très souhaitable sur le plan économique» puisqu'il conduirait à une «réduction du coût réel des ressources dont disposent les banques sur les comptes courants et favoriserait donc une diminution du coût de crédit».

UNE MESURE DE RACKETT

Dans toute cette argumentation, les banquiers passent plusieurs faits sous silence. Tout d'abord, les dépôts à vue faits par les particuliers dans les banques ne sont pas rémunérés. Cet argent est en somme prêté gratuitement aux banques qui en tirent ensuite profit. Une rémunération (faible : 0,50 %) existait autrefois mais elle a été supprimée en 1967.

Par ailleurs, avec le développement de la mensualisation et avec la mise en place des chèques barrés, il est impossible



Après la taxe sur les chèques, des «économies» sur le personnel bancaire ? Vers des licenciements ?

aux travailleurs (premiers visés par le Crédit du Nord) d'échapper à l'obligation d'avoir un compte en banque. Comme il ne suffit pas d'être «de bonne volonté» pour disposer d'un solde créditeur moyen supérieur à 1 000 F, il n'est donc pas possible pour des revenus populaires d'éviter la taxation.

Une seule solution tant que le Crédit du Nord est le seul à l'appliquer : changer de banque. C'est d'ailleurs ce que vient de recommander l'Union fédérale des consommateurs.

Mais cela risque de n'être que provisoire. Outre les banques privées, les grandes banques nationales envisagent aussi de recourir à la taxation. Si la discrétion est de mise au Crédit Lyonnais et à la Société Générale, le directeur adjoint de la BNP (deuxième banque française de dépôts) ne cache pas ses intentions, tout en précisant que le nombre de base des chèques gratuits serait de toute façon 4 à 5 fois supérieur à celui du Crédit du Nord.

D'ailleurs, la taxation des services n'est pas une idée très nouvelle. Il en était question déjà en 1975, puis en 1976 : cette année-là, une banque de type mutualiste, le Crédit mutuel d'Alsace et de Franche-Comté a été la première à la mettre en œuvre.

LES TEMPS ONT CHANGE

Le bruit fait autour de l'initiative du Crédit du Nord prouve assez que cette idée revient en force, au moment où les banques se plaignent de plus en plus fort de l'augmentation croissante de leurs frais généraux. Pendant longtemps pourtant, elles se sont montrées moins «regardantes». C'était le temps du «votre argent nous intéresse», la chasse effrénée à la clientèle, la multiplication des agences, bientôt aussi présentes que le bou-

cher ou l'épicier du coin. Encourager les dépôts c'était forcément encourager l'utilisation massive des chèques : en 1978, trois milliards de chèques ont été échangés. Sur ce chiffre, les opérations entre établissements ont concerné 1 650 millions de chèques contre 283 il y a 10 ans. Mais si l'utilisation des chèques n'a fait que croître, l'expansion économique, qui faisait les beaux jours des banques, elle s'est ralentie.

Avec la venue de la crise économique, la croissance des frais généraux est devenue plus rapide que celle du chiffre d'affaires. Il faut y ajouter la concurrence des sociétés mutualistes, comme le Crédit Mutuel qui bénéficie depuis 1975 du privilège, accordé par Fourcade, d'offrir un livret d'épargne exonéré d'impôt. La concurrence aussi des banques étrangères : en 1978 106 banques étrangères sur un total de 378 banques inscrites, contre 33 sur 444 en 1947, l'ensemble des implantations nouvelles se situant dans les dix dernières années.

Plus récemment encore, le rapport Mayoux vient de préconiser une libération de la concurrence, comportant la fin de l'encadrement du crédit, ainsi que la décentralisation des services bancaires qui peut profiter au Crédit mutuel et au Crédit agricole, grands concurrents des banques.

LA POLITIQUE DU «MOINDRE COÛT»

Confrontées à une situation moins favorable pour elles, les banques ont entamé, surtout depuis 1974, une politique d'économies dont les conséquences touchent à la fois la clientèle et le personnel. Cette politique est étroitement liée au développement de l'informatique, qui a remplacé désormais presque entièrement le traite-

ment manuel et le traitement mécanographique.

Destinée à diminuer les coûts de production, l'informatique est aujourd'hui en passe de déboucher sur un bouleversement profond des opérations bancaires. La banque des années 80 verra des terminaux installés dans tous les points d'implantation ; un réseau de télécommunications permettant de joindre entre eux tous ces terminaux et les ordinateurs ; des procédures de travail réalisant la dématérialisation la plus poussée possible des opérations. Il s'agit de parvenir à la fois à une saisie unique de tous les éléments relatifs à une opération et à une introduction directe de ces éléments dans l'ordinateur pour lui permettre de réaliser la totalité ou le maximum du processus de traitement et de comptabilisation dans le minimum de temps.

Dans cette perspective, les banques ne cachent pas leur désir de voir diminuer notablement la part des opérations réalisées par chèques. Ainsi un objectif à moyen terme est de porter le «taux de pénétration» de la Carte bleue dans les comptes courants, à 50 % (il est de 12 à 15 % aujourd'hui). Des expériences d'installations de terminaux chez les commerçants vont être développées avec utilisation d'une Carte bleue améliorée, permettant l'imputation directe en compte des achats effectués après vérification du solde existant. D'autre part, des recherches sont menées pour installer des guichets automatiques aux possibilités plus nombreuses que les actuels distributeurs de billets.

On comprend mieux dans ces conditions que la limitation des émissions de chèques par la taxation a toute chance de ne pas rester longtemps la particularité du Crédit du Nord.

Claude ANCHER

LES «ECONOMIES» SUR LE PERSONNEL DES BANQUES :

Vers des licenciements ?

Pour le personnel des banques, le ralentissement de l'expansion bancaire et le développement de l'informatique ont eu comme première conséquence un coup de frein brutal à l'embauche. Jusqu'en 1974, l'augmentation des effectifs avait été de 6 ou 7% par an ; à cette date le Crédit Lyonnais avait doublé ses effectifs en 7 ans. Une diminution a été observée pour la première fois en 1977 et s'est accentuée en 1978 : l'effectif total était alors de 235 000 employés. Pour l'instant la baisse s'effectue par le non-remplacement des départs. Mais des licenciements pourraient bientôt suivre. Le rapport Nora-Minc prévoit explicitement la suppression de 30 % des postes de travail dans les années 80. Dès maintenant, l'informatisation se traduit pour le personnel par une déqualification sensible, un blocage des augmen-

tations et des promotions. Le travail sur les terminaux conduit à une parcellisation des tâches et à la suppression des initiatives. Dans les centraux, les employés deviennent, comme ils le disent eux-mêmes, «des pointeurs et des classeurs», le travail consistant parfois à faire toute la journée des statistiques sur le travail de l'ordinateur. A cela s'ajoute une fatigue visuelle intense due aux écrans de visualisation.

Enfin, pour tenter de neutraliser la riposte du personnel, des banques s'efforcent de le disperser. Ainsi la BNP a fait «éclater» son central de Barbès qui comptait plusieurs milliers d'employés en plusieurs petits centraux. Celui de Saran est muni de plusieurs enceintes de barbelés avec rondes de gardiens et de chiens, et multiples contrôles par cartes magnétiques...

Dunkerque

LA LUTTE A LA SADO CONTINUE, MALGRE LA COMEDIE DU PATRON

Dans le car qui sert d'accueil, les discussions vont bon train : «Où en est la lutte ? De quel soutien ont besoin les travailleurs de la SADO ? Pourquoi cette bêtise patronale ?».

«Aujourd'hui nous sommes dans une phase psychologique», nous dit un chauffeur, «ils veulent nous faire reprendre sans rien, mais ça, jamais». Et pourtant la reprise aurait bien pu avoir lieu. Une fois de plus le patron a refusé une solution

Alors les chauffeurs tiennent bon devant cette provocation : «Reprendre le travail dans ces conditions, c'est encourager le patron dans son attitude méprisante et le conforter dans sa conviction que l'argent a toujours le dernier mot, c'est accepter d'avance de courber l'échine et de se taire devant les insultes, les brimades et les injustices dont le patron est coutumier» déclarait Michel Candat, secrétaire adjoint de la coordination des transports.

QUAND LES OREILLES DE LA C.U.D. ET DE LA STDE ONT DES MURS

Mais la lutte ne peut pas en rester au même point. La grève, oui, mais il faut gagner. Pour cela les travailleurs ont des atouts : leur unité d'abord, qui reste leur principale force ; de plus, depuis le début de la grève, des bus ont été supprimés sur les lignes régulières de la région, les transports en commun déjà déplorables à Dunkerque n'en sont que plus désastreux. Tous les jours des bus bondés, des arrêts non desservis allongent le temps de transport et par là même la journée de travail des usagers et des scolaires. «Les gens de Fort-Mardyck et de Grande-Synthe prennent maintenant la même ligne ; arrivés à Petite-Synthe, il n'y a plus de place pour



les autres, les bus sont pleins». Perrin, un des responsables de la STDE, service des bus en ligne régulière, a même déclaré aux grévistes : «Que voulez-vous que je fasse ? Nous n'avons reçu aucune lettre de protestation des usagers».

Un chauffeur dit encore : «On aurait pu penser qu'en étant au PCF ils seraient proches de nous ; au contraire, il nous a fait comprendre que la STDE gagnait du pognon», mais tout cela est au détriment des gars de la STDE et de la sécurité des passagers.

La CUD, (Communauté urbaine de Dunkerque), elle aussi, a les oreilles bouchées, et les yeux bandés, apparemment. Et de bureau en bureau, du syndicat mixte au patron, chacun se renvoie la balle en espérant bien fatiguer les chauffeurs, et tant pis pour les travailleurs qui utilisent les bus. Le soutien des usagers et la pression sur la CUD, voilà deux atouts de taille pour la grève. C'est une condition pour gagner. «Il faut les mouiller, tous ces gens-là», nous dit un gréviste et ce n'est pas la violence patronale et l'intimidation qui feront taire les grévistes, pas au bout de deux mois de grève.

Corr. DUNKERQUE

Des larmes aux pressions

Pour faire pression sur les grévistes, des sous-directeurs sont venus discuter au piquet de grève avec les chauffeurs. Et de larmoyer comme des crocodiles : «Explique-moi, Jean, explique-moi pourquoi, je ne comprends pas, je n'aurais jamais cru ça de toi» etc... Et comme la sauce paternaliste n'arrivait pas à prendre, les arguments changent. Le chef du personnel : «Toi, je te verrais bien sur les planches à jouer la comédie ! Réponse du chauffeur gréviste «si je jouais la comédie je te prendrais comme metteur en scène».

Lyon : première remise en cause de la suppression des 90%

Chargé de la rééducation professionnelle des handicapés adultes (handicapés par la suite d'accident de travail ou de longue maladie), Rhôneadapt est aussi à la pointe de l'application des mesures gouvernementales et patronales.

Ainsi dès le 2 mai 1979, les douze nouveaux stagiaires ne touchent plus les 90 % de leur salaire antérieur mais seulement 70 %, alors que les stagiaires admis avant le 2 mai percevoient toujours les 90 %.

Face au refus de la direction et du fonds national de l'emploi - c'est-à-dire l'Etat - de leur accorder les 90 %, 30 stagiaires sur la centaine que compte la boîte se mettent le jeudi 10 mai en grève de la faim, tout en continuant à suivre les cours, pour ne pas être considérés comme démissionnaires, soit parce qu'ils sont touchés par ces mesures, soit par solidarité.

Soutenus par les UD CGT et CFDT, un minimum de popularisation est engagée et le lundi 14 mai une entrevue entre les représentants des stagiaires, les

permanents syndicaux et la préfecture (car la boîte fonctionne grâce aux fonds publics du ministère du travail, de la DDASS, etc.) avait lieu.

La préfecture céda et accordait aux stagiaires par dérogation au règlement les 90 %. D'autres problèmes ont été abordés auxquels des réponses plus évasives ont été données. La préfecture a ainsi assuré verbalement aux délégués que les stagiaires arrivant en fin de mois toucheraient également les 90 %. Elle a également promis de s'occuper des problèmes des emplois réservés aux handicapés ainsi que les possibilités pour les stagiaires de trouver un emploi en fin de stage. La lutte des stagiaires de Rhôneadapt montre qu'il est possible de faire reculer le patronat et le gouvernement sur des objectifs précis et unificateurs. Il faut maintenant s'engouffrer dans cette brèche qui concerne tous les stagiaires en FPA (région par les mêmes textes) et les chômeurs.

Corr. LYON

Femmes de ménage de l'INSA (Lyon) : la lutte continue

La grève engagée par les femmes de ménage contre les négriers qui les emploient a connu de nouveaux développements ces derniers jours. Les étudiants de l'INSA et de la fac de sciences se sont mobilisés nombreux pour une manifestation (plus d'un millier) jeudi 10 mai à la Préfecture. Le gala de soutien organisé par l'UD-CFDT à la Bourse du Travail a marqué un pas en avant important, par la présence de 1 500 travailleurs et étudiants ; de riches débats se sont tenus sur la double exploitation des femmes, le sort réservé aux immigrées...

En début de semaine, une vingtaine d'étudiants ont débuté une grève de la faim devant les locaux administratifs, accompagnés d'une animation offensive jusqu'à la levée des inculpations et la satisfaction des revendications des femmes de ménage. Hamelin (directeur de l'INSA) commence déjà à plier, et une large mobilisation était prévue jeudi 17, pour participer à la journée d'action.

Corr. LYON

Le 2 avril le Bureau national du SNETP - CGT (enseignement technique), seul syndicat enseignant de la CGT depuis 1947 (date de la scission FO/CGT, la FEN avait repris son «autonomie»), publiait une résolution dénonçant «les ingérences du PCF dans les affaires intérieures des syndicats». Pour une direction complètement aux mains du PCF, c'est pour le moins inhabituel ! C'est qu'un document préparatoire au 23^e congrès du PCF incitait les militants de ce parti à rejoindre la FEN pour y renforcer la tendance «Unité-Action». L'objectif ? Dissoudre le SNETP-CGT, prendre la direction du syndicat correspondant de la FEN (le SNETAA), faire tache d'huile et, en s'appuyant sur les syndicats déjà dirigés par le PCF : SNES, SNESUP, renverser la majorité pro-PS de la FEN.

Cette arithmétique politicienne n'est pas du goût de la direction du PCF du SNETP : leur attachement à la CGT se double de la menace pour eux de retourner à la base. Ils sont farouchement contre, quitte à dénoncer publiquement leur parti.

L'an dernier deux membres (PCF) de la Commission exécutive du SNETP (Thariat et Tavet) étaient passés à la FEN dans le

plus pur style trotskyste pour y créer la tendance «Unité-Action». De même, les chefs de travaux (catégorie enseignante) étaient sortis du SNETP pour créer un nouveau syndicat qui demande aujourd'hui son adhésion à la FEN.

Il y a un mais... Non seulement l'immense majorité des enseignants PCF du SNETP ne veut pas aller au SNETAA-FEN

Adhésions des enseignants du PCF à la CGT

LA QUERELLE S'ENVENIME

(équivalent dans cette profession de FO ailleurs) mais propose l'inverse : que la CGT s'ouvre à tous les enseignants, aux instituteurs, au secondaire, etc., autrement dit que l'on «casse» la FEN. Voilà qui ne fait plus du tout l'affaire du PCF ! Si ce mouvement s'amplifie, la tendance «Unité-Action» s'affaiblira, le PCF sera accusé de scission dans la FEN et tous ses espoirs s'envolent ! Les choses vont bon train : 80 instituteurs de la Haute-Vienne viennent d'adresser une demande à la CGT. Dans la Seine-Maritime un nouveau syndicat ensei-

gnant vient de se créer : le SNUPEN... qui demande son intégration à la CGT. Il a édité un tract qui est diffusé massivement dans toute la France (!). Ce nouveau syndicat se réunit dans des locaux, dispose de fonds... dans un département où le secrétaire régional du SNETP est connu pour être favorable à l'adhésion de tous les enseignants à la CGT.

Alors ? Il s'agit d'une manœuvre qui place la CGT en mauvaise posture : elle ne peut s'opposer à l'adhésion d'un syndicat puisque «tous les salariés peuvent adhérer à la CGT». Mais si elle accepte

le SNUPEN, cela revient à faire jurisprudence et à trancher le débat dans le sens de l'adhésion de tous les enseignants à la CGT... et la FEN accusera la CGT de scission !

On peut sans se tromper prédire que le débat va aller s'amplifiant dans le SNETP, les UD, les UL, la CGT, la FEN... posant la question de la fusion du mouvement syndical. Il y a là la face visible d'un énorme iceberg !

Cela nous apprend de plus que même les membres les plus «dans la ligne» du PCF ne reculent plus devant le travail fractionnel et la constitution

de tendances. Ceux qui ont constitué le SNUPEN, ou le téléguident en coulisse, souvent connus comme militants suivistes et durs, n'ont pas reculé devant une opération parallèle pour saboter une directive de leur parti.

Cela montre enfin une nouvelle fois que les intérêts du PCF diffèrent tout à fait de ceux de la classe ouvrière. A l'heure où le patronat tente de récupérer l'enseignement technique, liquider une des forces qui s'y opposent, c'est lui donner un fameux coup de main.

Daniel VINCENT

abonnez-vous

abonnez vos amis

LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT

A un abonnement à

- *Front Rouge*, revue politique et théorique du PCRml
- *Pékin information*
- *La Chine en construction*
- Réception du *Manifeste pour le Socialisme*

et à un livre ou un disque au choix (pour chaque réabonnement, un cadeau supplémentaire au choix)

PARMI LES LIVRES

- LE TOME V DE MAO TSE TOUNG

ou

- *La France de 68* (A. Delale et A. Ragache)
- 500 affiches de mai 68
- *Kuo Mo Jo* : poèmes de 1921 à 1964 traduits par Michelle Loi
- *Adieu camarades* (Roger Pannequin)
- *Argentine : Révolution et contre révolution* (F. Gèze/A. Labrousse)
- *Salair aux pièces* (Miklos Harastzi)
- *Ecoles rurales, quel avenir* (Collectif «école formation» de Grenoble)
- *Nucléaire danger immédiat* (CFDT) et *électronucléaire danger* (groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire).

PARMI LES DISQUES

- *L'homme qui regarde son pays d'exil* (Higinio Mena, chants argentins)
- *Chants anti-nucléaires* (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire de Basse Normandie) et *Argentine Solidarité* (COBAS)
- *Poèmes chantés de Palestine, Syrie et Tunisie* (Hedi Guella)
- *Ils se meurent nos oiseaux* (disque édité en soutien aux luttes des bretons frappés par la marée noire).

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Date :

Abonnement normal 350 F

Abonnement de soutien 600 F

... F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75824 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 668 J

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

INFORMATIONS GENERALES

CENTRALE DE HARRISBURG : «LES RESPONSABLES ETAIENT PREVENUS»...

L'émoi était grand dans les jours qui suivirent l'accident de la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island. Depuis, les autorités ont lancé moult déclarations jurant leurs grands dieux qu'ils prenaient les choses en main, et que de toute façon un tel accident restait fortement improbable, voire impossible, surtout chez nous, où les ingénieurs sont plus qualifiés qu'aux USA. Nous avons quand même eu Gravelines, avec, il est vrai un réacteur qui n'était pas chargé...

Alors, à qui se fier ? Pouvons-nous accorder notre confiance à ceux qui nous garantissent la sécurité lorsque les faits nous démontrent qu'elle est aléatoire ? Lorsque les autorités persistent dans leur autoritarisme lié à une irresponsabilité ? Les différentes commissions d'enquête envoyées à Harrisburg pour «élucider» les causes de l'accident, se sont attachées à démontrer la responsabilité «humaine», par des erreurs commises lors des interventions pour refroidir le réacteur. En fait, il s'agit bien d'un manque de fiabilité dans les appareils utilisés, qui a entraîné une erreur humaine par l'interprétation erronée de ce qui se passait dans le réacteur. Mais là où le bât blesse, c'est que les autorités savaient que les appareils étaient défectueux ! Un an auparavant, le 27 avril 1978, un rapport

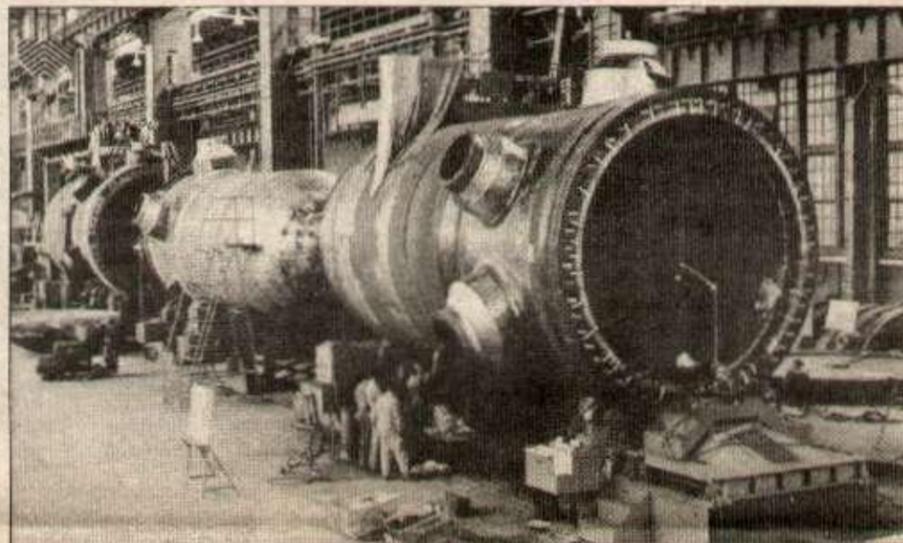
parvenait à la société qui construisait la centrale de Tree Mile Island, où il était précisé que le dispositif de jauges du système de refroidissement du réacteur pouvait induire en erreur les techniciens. C'est effectivement ce qui se produisit !

s'est effectivement déroulé tel qu'il l'avait décrit, personne ne s'étant attaché à remédier à cet état de chose, quitte à créer la catastrophe...

Et qui nous garantit qu'en France nous ne courons pas les mêmes

sécurité ?

Depuis l'accident on «révise» plus ou moins la conception de certaines parties des centrales, ou, comme aux USA, on installe des lignes téléphoniques qui permettront de lier directement les salles de contrôle des soixante-



Les réacteurs nucléaires de Bugey sont-ils sûrs ?

Ce rapport établi par un ingénieur, Carl Michelson, conseiller à la NRC (commission nucléaire américaine) précisait que les indications données par les jauges pouvaient amener les techniciens à fermer les conduites d'eau de refroidissement au moment où le cœur en aurait le plus besoin, c'est-à-dire en cas d'incident de surchauffe. Le scénario de l'ingénieur

risques ! Après les déclarations optimistes de nos responsables du programme électro-nucléaire, Gravelines apportait un démenti cinglant. Le matériel employé dans cette centrale a connu quelques déboires. Avec l'éclatement du CEA et sa privatisation, et l'alignement d'EDF sur des critères de rentabilité de plus en plus élevés, comment garantir cette

dix centrales nucléaires à la NRC. Deux lignes sont prévues, l'une pour tout ce qui a trait au fonctionnement même des réacteurs, l'autre pour les mesures des radiations. Les grands pontes de la NRC pourront ainsi dire ce qu'il faut faire en cas de pépin. Mais à quoi se fieront-ils ? Aux instruments défaillants ?

Rien en tous cas ne permet de lever l'inquiétude soulevée par le développement de l'industrie du nucléaire. Certainement pas le plan d'intervention publié récemment par les autorités locales dont dépend Fessenheim, plan qui n'est qu'une série de vagues consignes. Les Suisses d'ailleurs s'en sont inquiétés, et demandent aux autorités françaises que leur pays, dont les frontières sont proches de la centrale, soit inclus dans le dispositif de sécurité prévu en cas d'accident.

Le responsable de la construction du surrégénérateur Superphénix dans la région lyonnaise, Boris Saïtcevsky, vient d'ailleurs de rappeler qu'on avait trop tendance à mesurer le risque contre des accidents extérieurs (chutes d'avions, séismes, ... comme le fait EDF dans les campagnes pour son programme) alors que, selon lui, «on en oublie parfois l'essentiel, qui est la maîtrise du quotidien...»

LES M.A. ALSACIENS SOUHAITENT LA «BIENVENUE» A GISCARD !

Mardi matin, alors que Giscard en était à la deuxième journée de son périple alsacien, une trentaine d'enseignants, en majorité des maîtres auxiliaires, se sont rendus à Haguenau, bourg éloigné de 35 kilomètres de Strasbourg, où Giscard devait s'arrêter. C'est la «Commission intersyndicale pour le ré-emploi et la titularisation immédiate des non-titulaires de l'Education Nationale» (SNES-SGEN, SNETP-CGT) qui avait appelé à cette action. Sur les lieux, nous nous sommes mélangés aux badauds, d'ailleurs peu nombreux et peu enthousiastes. Il s'agissait de déplier

une banderoie «Non au chômage», au moment de l'arrivée de Giscard, et de distribuer des tracts dénonçant les licenciements de plus de 300 maîtres auxiliaires dans l'Académie.

A dix minutes de l'arrivée de Giscard, nous avons été repérés, et entourés de gardes du corps. Au moment où Giscard est sorti, devant nous, de sa voiture, nous nous sommes mis à scander : *Non aux licenciements dans l'Education Nationale !*. Les gardes se sont alors jetés sur nous, agressant violemment des camarades, entraînant certains, confis-

quant la banderoie.

Un camarade a pu jeter ses tracts, qui volèrent autour du président, dont le sourire s'est figé. Finalement, sept camarades, dont un membre du PCF, se sont retrouvés au commissariat, et n'ont été libérés que trois heures plus tard.

Malgré le silence de la presse régionale, les enseignants présents ont tiré un bilan positif de cette opération «bienvenue». Puis nous avons rejoint la manifestation à Strasbourg, afin d'y expliquer notre action auprès des travailleurs.

Correspondant

Pierre CHATEL

Déchets nucléaires LA FRANCE S'OPPOSE A UNE DECISION COMMUNAUTAIRE

Lors de la réunion semestrielle des ministres des Affaires étrangères des Neuf, un différend s'est élevé entre la France et l'Allemagne quant à l'utilisation qui pourrait être faite par celle-ci du plutonium provenant du retraitement effectué à La Hague, des déchets des centrales allemandes.

La France retraite, dans sa poubelle atomique de La Hague, le combustible utilisé dans les centrales allemandes. Le problème vient de ce que le gouvernement français ne veut fournir à l'Allemagne le plutonium ainsi obtenu qu'en échange de strictes garanties quant au caractère exclusivement pacifique de l'utilisation qui en sera faite.

Cette position est en contradiction avec le traité Euratom, l'un des trois traités qui fondent la Communauté Economique

Européenne, et qui stipule que les combustibles nucléaires doivent circuler librement à l'intérieur de la CEE, le seul contrôle à cet égard étant dévolu à la Commission de Bruxelles. Le gouvernement français plaide, quant à lui, pour une révision de ce traité, et commence à prendre des mesures comme si ce traité était déjà modifié.

Les dispositions du traité Euratom, en vigueur depuis 1958, limitent la souveraineté des gouvernements nationaux sur les questions nucléaires. De fait, ces limitations ont été

surtout théoriques, la Commission ayant été très prudente quant à son intervention dans ces questions. L'affaire a rebondi ces derniers mois, lorsque la Cour de Justice de la Communauté a ordonné à la Commission de Bruxelles de veiller de plus près à l'application effective du traité Euratom. Cette juridiction, désignée d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres, est chargée de trancher les litiges qui existent quant à l'interpénétration des textes du traité. Le gouvernement français semble décidé de passer outre.

LES LIMITES DE LA COUR DE JUSTICE

Cette affaire vient rap-

peler les limites des pouvoirs des institutions communautaires. Alors que, théoriquement, les décisions de la Cour de justice s'imposent aux Etats, la position française vient rappeler le peu de poids de telles «juridictions» ne disposant pas de moyens coercitifs pour faire appliquer leurs décisions. Si la France maintient sa position, il sera impossible à la Cour de justice de faire appliquer ses injonctions, d'autant plus que le gouvernement britannique semble disposé à prendre une position identique à celle du gouvernement français.

François NOLET

COMMENT LES GOUVERNEMENTS ACCEPTENT LES 35 HEURES

La réduction de la durée du travail devient subitement un thème de campagne électorale. Prenant conscience que la revendication du temps de vivre s'affirme dans les masses, les politiciens bourgeois découvrent soudain les vertus potentiellement électorales de l'exploitation de ce thème.

Un nouvel acte de cette comédie s'est déroulée mardi, lorsque les ministres du travail des pays membres du Marché commun ont fait mine d'étudier les modalités selon lesquelles il serait possible de réduire la durée du travail en Europe. Que l'on soit immédiatement fixé : il ne s'agit pas évidemment, pour les ministres du travail des Neuf, d'octroyer aux travailleurs des réductions de la durée du travail à salaire maintenu. Les seuls points abordés lors de cette réunion ont consisté d'une part en un projet de limitation des heures supplémentaires imposées par les entreprises à leurs salariés, et d'autre part en une vieille idée du CNPF, celle de négociations branche par branche, de la durée annuelle du travail.



La semaine de 35 heures : une revendication qui s'affirme. Ici, un piquet de grève pendant la lutte des sidérurgistes allemands : «Nous maintenons nos revendications ! 5 % d'augmentation, semaine de 35 heures».

Autant de mesures éventuelles qui pourraient aboutir à une réduction du temps de travail, mais avec perte de salaire. Accessoirement, ces mesures pourraient permettre de créer quelques emplois, mais en répartissant la pénurie d'emplois.

En fin de compte, les ministres ont décidé de ne rien décider pour l'instant. Ils chargent la Commission de Bruxelles de leur faire des propositions. Le patronat, lui, a donné son avis : il n'est pas contre la réduction de la durée du travail à condition qu'elle

s'accompagne d'un accroissement de la productivité. On s'en serait douté.

Les ministres des Neuf ont également envisagé une mesure radicale : l'extension du travail à temps partiel... et à salaire partiel.

● Refus d'extradition pour Goicoechea et Apaolaza

La Cour d'appel d'Aix-en-Provence s'est prononcée hier contre l'extradition demandée par l'Espagne des deux militants basques réfugiés politiques accusés d'avoir participé à l'assassinat de deux policiers à Saint-Sébastien le 25 septembre dernier, ce qu'ils n'ont jamais cessé de nier. Le ministère de l'Intérieur a néanmoins décidé d'interdire de séjour Goicoechea et Apaolaza. D'autre part, la Chambre d'accusation de Paris a décidé de maintenir en détention Angel Olivares Moral, un Espagnol dont l'extradition est réclamée par son pays pour des faits remontant à l'époque de Franco.

● Les CRS saisis de la psychose des Brigades rouges

Suffit-il d'être Italien ou Allemand pour être soupçonné par la police française d'être un dangereux terroriste ? C'est pourtant ce qui est arrivé mardi soir à Oullins près de Lyon, où un couple, un Italien et une Allemande, ont été interpellés par les CRS qui les soupçonnaient d'appartenir aux Brigades Rouges. Le crime commis par ces touristes : ils avaient «oublié» de rendre une voiture de location. Renseignements pris, ils ne figuraient sur aucun mandat d'arrêt international.

DES MILITANTS DU PCF CRITIQUENT LEUR PARTI SUR SON ATTITUDE ENVERS LES PAYS DE L'EST

Une délégation de militants du PCF avait remis au congrès du PCF une motion de la Charte 77 demandant au PCF de soutenir sa lutte. Ils avaient été reçus par un obscur membre du bureau du congrès, et le texte n'avait pas été communiqué aux congressistes.

A ce sujet, Daniel Ouaki, Violette Harvin et Didier Lapostre, (qui avaient rencontré à Prague les porte-parole de la Charte 77), ainsi que Hélène Parmelin, Serge Zerathe et Nicole-Edith Thévenin protestent contre la manière dont *L'Humanité* traite des atteintes aux libertés dans les pays de l'Est. Ils jugent scandaleux le commentaire de *L'Humanité* sur l'*«échange de détenus»* entre les Etats-Unis et l'URSS. «*L'Humanité du 30 avril passe, sans aucun commentaire, l'explication des faits donnés par Léonid Zamyatine, porte-parole soviétique : «Il y avait des gens qui voulaient quitter l'URSS, il y en avait d'autres dont le retour en URSS nous intéressait. C'est pourquoi nous avons passé un accord avec les Etats-Unis.»* Les signataires rappellent que Guinzbourg avait exclu, dans une interview au *Monde*, avoir eu l'idée d'émigrer. En ce qui concerne la nouvelle condamnation de Sabata, les auteurs rappellent qu'*«il restera en prison jusqu'en janvier 1981. Les communistes, les lecteurs de L'Humanité n'en sauront rien, s'ils n'utilisent pas d'autres moyens d'information.»*

De même, ils protestent contre le fait que le congrès n'a pas été informé de leur démarche.

Quelques réactions après le congrès du PCF

Les résultats du 23^e congrès du PCF ont suscité des commentaires souvent nuancés, en rapport avec la savante ambiguïté entretenue au sein même du congrès. *L'Humanité*, pour sa part, souligne le caractère «*offensif et ouvert*» du congrès ainsi que l'unanimité des congressistes lors des votes sur la résolutions et lors de l'élection des instances de direction.

Du côté du PS, souvent attaqué lors de ce congrès, les commentaires sont évidemment moins enthousiastes. Fabius, porte-parole du PS, estimait que ce congrès était «*la porte fermée à l'union de la gauche, mais pas entièrement verrouillée*». Mitterrand, lors de sa conférence de presse de mardi, était aussi prudent, déclarant : «*Le PC est moins fermé qu'il n'y paraissait, et moins ouvert aussi. Bref, il se réserve. (...) On verra bien*». Le CERES est, pour une fois, plus réservé que Mitterrand, déclarant par la bouche de Sarre qu'il s'agissait d'un «*congrès de verrouillage*».

Loncle, pour le MRG, pense, lui, que le bilan du congrès «*n'est pas entièrement négatif. Il laisse, en particulier, tout-à-fait possible les chances d'une reconstruction unitaire*».

Le RPR, pour sa part, estime, par la plume d'Yves Michelet dans *La Lettre de la Nation*, que le 23^e congrès «*ne devait pas marquer une étape importante dans l'histoire du parti communiste*».

Dans la presse, *Le Matin* tente laborieusement d'expliquer les changements intervenus à la direction du PCF. Après avoir prédit l'ascension de Leroy, *Le Matin* se demande s'il ne va pas être écarté de la direction de *L'Humanité*. Et il révèle que la «*ligne Leroy*» (?) a «*paradoxalement*» triomphé d'une ligne Marchais, «*dont la principale caractéristique est de ne pas exister*». N'insistons pas.

La presse de droite manifeste la même tendance à personnaliser à l'extrême les contradictions internes au PCF. C'est ainsi que *Le Figaro* parle de la montée des «*adeptes de la ligne Marchais*». Ce journal voit dans les ouvertures en direction des intellectuels le fait que «*les interrogations de J. Elleinstein ou de Louis Althusser ont porté*».

Le Monde accorde également une grande importance aux modifications intervenues au sommet. Il relève les «*oppositions*» contenues dans la résolution, qu'il analyse comme un compromis cherchant à faire taire la contestation, et apte à justifier d'avance tout changement tactique que déciderait la direction.

Didier DELORME

PALESTINE OCCUPEE

Par Yomna EL KHALIL

Les Palestiniens disent : «Ni paix, ni capitulation !»



Depuis la signature du traité entre Sadate et Begin, le peuple palestinien vivant sous l'occupation n'a pas arrêté de montrer son hostilité et sa colère. A la suite d'affrontements armés entre la population et l'armée israélienne, le 15 mai a été proclamé «journée nationale de lutte contre Israël», reprenant le mot d'ordre lancé par l'OLP depuis 76 qui a fait de cette journée, date anniversaire de la création de l'Etat sioniste, une journée de lutte.

Cette journée ne concerne pas uniquement la Cisjordanie et Gaza, mais également la Galilée, le «triangle» et le Negueb, là où se trouvent des concentrations arabes dans l'Etat sioniste.

Depuis mars dernier, les manifestations sont nombreuses contre la présence de Carter dans la région et la signature du traité de paix. Dans toutes les villes de Cisjordanie et de Gaza, il y a des affrontements violents avec l'armée et les colons sionistes. A Ramallah, les drapeaux palestiniens sont levés, malgré le couvre-feu décrété par l'armée. Les voitures militaires sont attaquées et ceux qui s'y trouvent sont blessés. A la suite de nombreuses arrestations durant ces manifestations, les parents et les élèves manifestent pour exiger la libération de leurs frères. Dans les camps de réfugiés qui se trouvent en Cisjordanie, et où vit la population des terres occupées en 1948, de nombreuses opérations sont menées contre les patrouilles israéliennes.

La répression est dure : le couvre-feu est instauré, les fouilles systématiques des maisons jettent des dizaines de jeunes et d'adultes dans les prisons israéliennes. Le nombre de personnes arrêtées depuis la visite de Carter a atteint le chiffre de mars 78, lors de la guerre au Sud-Liban : plusieurs centaines de Palestiniens en quelques jours.

DE VRAIES BATAILLES DE RUES

De vraies batailles de rues se sont déroulées durant ces journées : les Palestiniens faisaient des barricades, brûlaient des pneus pour empêcher que les voitures militaires circulent à l'intérieur des villes. Des voitures ont été mises à l'entrée de Ramallah pour empêcher les soldats d'y pénétrer, car les autorités sionistes ont envoyé des renforts de gardes-frontières, de militaires et de colons pour faire face à la situation. Les événements les moins attendus et les plus violents se sont déroulés dans la ville de Halhoul, au Nord d'El Khalil. Deux jeunes manifestants ont été tués par des colons. De nombreux bus sionistes ont été attaqués. Les autorités militaires ont alors encerclé la ville, le couvre-feu a été instauré pendant plus de quinze jours. La presse ne pouvait plus pénétrer dans la ville, ni la Croix-Rouge internationale, ni les habitants des autres villes et villages. La population de Halhoul a été assiégée «pour donner l'exemple». C'est la première fois que les sionistes utilisent cette forme de répression, empêchant la po-

pulation de se fournir en vivres et en médicaments. Une femme qui tentait de donner de la nourriture à une famille a été assassinée aussitôt. Cette affaire a soulevé l'indignation, non seulement de la population palestinienne et des antisionistes, mais d'Israéliens qui croient encore à la «démocratie» de leur Etat.

«NI PAIX, NI CAPITULATION... NOUS LIBÉRERONS LA PALESTINE»

Dans la ville de Gaza, les manifestations ont rarement atteint un tel degré de combativité depuis quelques années. Plusieurs affrontements ont eu lieu avec l'armée et de nombreuses arrestations se sont déroulées.

Durant ce soulèvement, les Palestiniens sous l'occupation ont réaffirmé leur rejet du traité de paix et du projet d'«autonomie administrative» de la Cisjordanie et de Gaza. Ce projet que Sadate a accepté, malgré quelques disputes avec les sionistes, n'est qu'une entérination de l'occupation des terres de 67. Les masses palestiniennes ont réaffirmé leur soutien total à

l'OLP et à sa direction. Les mots d'ordre des manifestations montrent bien la colère et la détermination des Palestiniens : «La voie de la lutte armée est la voie de la victoire», «Mort à Begin, Carter et Sadate», «Ni paix, ni capitulation, nous libérerons la Palestine» et «vive l'OLP, notre unique représentant». Des textes condamnant le traité ont été signés par toutes les personnalités patriotiques et les organisations des masses palestiniennes. Les femmes ont organisé un sit-in à Jérusalem et lancé un appel aux femmes du monde entier pour soutenir la lutte du peuple palestinien.

ACCENTUATION DE LA RÉPRESSION

Ce soulèvement a fait peur à l'Etat sioniste qui espérait trouver des collaborateurs à son projet. Même ceux qu'il avait trouvés il y a quelques mois ont pris peur et ont dénoncé le projet d'«autonomie administrative». Sadate a promis de faire sortir de sa valise des Palestiniens vivant au Caire qui accepteraient de collaborer, mais jusqu'à présent, il n'a osé donner aucun nom. Les sionistes menacent. Dayan et Sharon ont déclaré, chacun à un endroit différent, que le seul moyen d'en finir avec les Palestiniens, c'est de les expulser tous ensemble, comme en 1948. Ils se croient maîtres de la situation au point de répéter les horreurs de cette époque.

Mais depuis la signature du traité, la répression frappe encore plus fort : la collaboration des agents égyptiens avec les sionistes à Gaza a abouti à l'arrestation de plusieurs dizaines de patriotes. En Cisjordanie, en dehors des soulèvements, plusieurs dizaines de patriotes ont été arrêtés du fait de leur rejet des accords de paix et du projet d'«autonomie administrative». C'est ce qui a provoqué de nouvelles manifestations dans les villes de Bir Zeit et de Bethléem, où les universités des deux villes ont été investies par les forces armées israéliennes.

Un autre facteur a aussi été l'occasion de soulèvement, c'est la déclaration de Sadate déniaut à l'OLP la représentativité des Palestiniens vivant sous l'occu-

patation. Cette phrase a provoqué de très vives réactions : depuis 1973, les Palestiniens de l'intérieur luttent par tous les moyens, pour faire entendre à la Communauté internationale que l'OLP est leur seul représentant légitime. Des luttes très dures ont été engagées contre plusieurs pays arabes pour faire admettre cette réalité. Tout à coup, Sadate vient annoncer le contraire. C'est une nouvelle occasion pour les Palestiniens de l'intérieur de manifester leur rejet des accords capitulaires et leur soutien à l'OLP.

CE SONT LES PALESTINIENS QUI DÉCIDENT DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

Depuis la signature de l'accord égypto-israélien, des arrestations de patriotes ont lieu tous les jours, les manifestations, grèves, affrontements armés et les déclarations politiques sont devenus la pratique courante. Le but est de gêner autant que possible l'ennemi, de faire entendre à la communauté internationale que rien ne peut être réglé sans la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien. C'est ce qu'exprime clairement une déclaration politique signée par les organisations de masse, syndicales, les personnalités patriotiques et les maires : «La question palestinienne est le cœur de la lutte dans la région. Il ne peut y avoir de paix tant que la question de la Palestine n'est pas complètement résolue, d'une manière juste, acceptée par les Palestiniens».

Yomna EL KHALIL

Intensification de la lutte armée

Lors du dernier Conseil national palestinien, tenu en janvier 1979 à Damas, l'OLP a décidé d'intensifier la lutte armée contre Israël. Entre janvier et mars, plusieurs opérations militaires se sont déroulées avec succès. La lutte s'est encore plus intensifiée depuis la signature de l'accord entre Sadate et Begin. Tous les jours, un centre sioniste est attaqué. Les autorités israéliennes ont été obligées de reconnaître à la radio certaines opérations, vu le nombre de personnes touchées et l'importance des dégâts. Depuis le 15 avril, plus de 30 opérations importantes ont été menées à l'intérieur d'Israël, dont la dernière en date contre une usine d'armements.

La plupart de ces opérations sont menées par les forces de l'intérieur sous le commandement général des forces de la Révolution. Les buts visés sont les usines d'armements, travaillant pour l'armée ou non, les chemins de fer, les colonies en Galilée ou ailleurs, les casernes militaires, les centres de regroupement des services de renseignements et les

centres villes où il y a une concentration sioniste.

A plusieurs reprises, les journaux israéliens ont écrit sur la haute capacité militaire des fedayin qui parvient à défier les mesures de sécurité de l'armée israélienne.

Lors de la dernière agression sioniste au Sud-Liban, les combattants du Sud ont mené la guerre contre les colonies de la Haute-Galilée, en lançant des fusées contre les installations militaires.

C'est cette haute capacité de lutte qui gêne tant Begin et les autres sionistes. Ils réalisent que tant qu'existera l'OLP et sa force militaire, ils ne seront pas en sécurité. Ils réclament le «droit de poursuite» au Liban et bombardent les villes, villages et camps au Liban.

Aujourd'hui, même avec le recul relatif des forces combattantes arabes face à Israël à la suite de la signature du traité, la Révolution palestinienne, encore intacte, a pris l'initiative de poursuivre la guerre contre Israël. C'est la seule voie qui peut conduire à l'échec de tous les complots.

Le FATEH en France vient de publier deux brochures :

— La Révolution palestinienne aujourd'hui. (2 F).
— Palestine occupée : 78 - 79. Le soulèvement continu (2 F).

Elles sont en vente à :
la Librairie populaire 23 rue Saint-Sauveur 75 004 Paris
Les commandes nombreuses doivent être demandées par lettre à la :
Librairie Palestine, 24 rue de la Réunion 75 020 Paris.

IRAN

Deux grands quotidiens menacés de disparition par le boycott islamique

Après l'appel de Khomeiny à boycotter le quotidien *Ayandegan*, il y a une semaine, ce qui a provoqué sa cessation de parution, le journal *Hayhan* pourrait lui aussi subir le même sort que son confrère dont il a reproduit la dernière Une.

L'appel au boycott du journal *Ayandegan* lancé sur les ondes le 10 mai par l'Ayatollah Khomeiny a été l'aboutissement de nombreuses critiques et controverses adressées par une fraction du mouvement religieux à la direction de ce journal accusée de s'opposer à la république islamique. Comme la plupart des quotidiens de Téhéran, l'*Ayandegan* a participé à la grève de 62 jours contre la censure, sous le gouvernement Bakhtiar, ce qui n'empêche pas par ailleurs de nombreux journalistes déjà en place sous le Shah de continuer à faire partie de la rédaction. Par la suite, le quotidien publie certains articles opposés à la république islamique, ce qui lui est vivement reproché par certains «groupes de pression». A la suite du meurtre du général Gharani et de celui de l'Ayatollah Motahari, l'*Ayandegan* publiera systématiquement les communiqués du *Forghan*, l'organisation secrète qui a revendiqué ces deux assassinats. Lorsque le journal reproduira la phrase de Khomeiny disant que la

gauche dans ces attentats commis par le *Forghan*, ce sera la goutte qui fera déborder le vase, Khomeiny accusant l'*Ayandegan* d'avoir falsifié ses propos. Privé de son réseau de distribution, il a été contraint de cesser sa parution samedi par un dernier numéro de 4 pages dont seule la Une était imprimée. Cette affaire doit-elle être mise sur le compte de ceux qui cherchent à diviser l'Iran et à instaurer un climat de guerre civile ? Ou peut-on encore croire que Khomeiny est mal conseillé et que dans son entourage certaines personnalités manœuvrent à son insu ? L'affaire se poursuit depuis que mardi matin, à la suite de la publication de la Une de l'*Ayandegan* par le quotidien *Kayhan*, une vingtaine de journalistes de cet organe de presse se sont vu refuser l'entrée des locaux du journal par les employés organisés dans le Comité islamique de l'entreprise. Le *Kayhan* est donc sorti mardi matin sur 4 pages, confectionnées par le «Comité islamique» du journal : principalement

des employés de la fabrication, tous les journalistes observant une grève de protestation. Les nouveaux responsables du journal ont assuré mardi les lecteurs que leur quotidien resterait dorénavant fidèle à «la voie de l'Islam et de la révolution», maintenant qu'il a été «nettoyé des éléments hautains, arrogants, valets de l'ancien régime». Mardi, l'autre grand quotidien du soir, plus proche du gouvernement, demandait à l'Ayatollah Khomeiny de «ne plus permettre que les

sentiments et les jugements personnels deviennent des instruments de la suppression des libertés de la presse et des journalistes en Iran». Mercredi, la radio iranienne indiquait qu'une délégation du «comité islamique» du journal *Kayhan* a été reçue par Khomeiny à Qom. Ce dernier aurait félicité les employés du journal pour leur action en déclarant que «les complots contre-révolutionnaires doivent cesser».

Frank ROUSSEL



Les employés du journal *Kayhan* pendant leur grève précédant le départ du Shah.

Lorsque la presse tente de discréditer le nouveau régime iranien

Si l'on en croit l'AFP, et l'ensemble de la presse bourgeoise qui s'est empressée de diffuser la nouvelle, lui accordant une place importante dans ses colonnes, l'Ayatollah Khomeiny aurait déclaré le vendredi 4 mai : «Il faut que le sang soit versé car plus l'Iran saignera, plus la révolution vaincra». Or cette déclaration était fautive. L'Ayatollah avait dit en réa-

lité, en s'adressant aux meurtriers inconnus de l'Ayatollah Motahari, en parlant du sacrifice des martyrs du mouvement islamique : «Le mouvement révolutionnaire exige que soit versé le sang de nos martyrs pour qu'il continue à vivre. Versez le sang, notre vie continuera...». De cette déformation de la vérité, on peut en déduire que l'AFP n'est pas à une erreur près s'agissant des nouveaux dirigeants de l'Iran. Gageons qu'elle était plus rigoureuse lorsqu'il s'agissait de reproduire les discours du Shah. Mais surtout, ce qui paraît plus grave, une grande partie de la presse bourgeoise, partant d'un a priori hostile au nouveau régime iranien, jette systématiquement le discrédit sur tout ce qui se fait actuellement en Iran. La preuve en est la campagne de presse déclenchée contre les exécutions de tortionnaires et d'anciens fidèles du Shah. On est édifié lorsqu'on voit certains journaux qui naguère observaient le silence sur les milliers d'Iraniens torturés et exécutés, prendre maintenant fait et cause pour le moindre criminel exécuté par le nouveau régime. Il ne s'agit pas de cautionner pour autant toutes les mesures prises par le régime actuel. Il est vrai aussi que le caractère secret et la rapidité des procès peuvent priver le peuple iranien de précieux renseignements sur les ramifications et le fonctionnement de la Savak et de ses complicités. Mais l'exécution des criminels et des complices d'un régime qui a fait 800 000 morts ne peut soulever l'indignation que des nostalgiques du Shah et de ses complices.

Communiqué

Comité des Patriotes du Kampuchéa démocratique en France
53 avenue Lénine 94 250 Gentilly Tél : 655.85.17

Le Comité des Patriotes du Kampuchéa Démocratique en France élève une protestation énergique contre les mesures brutales des forces de police prises à l'encontre des compatriotes, des laotiens, français et étrangers lors du rassemblement du 28 avril 1979 pour la manifestation condamnant l'invasion et l'occupation militaire du Kampuchéa Démocratique par le Vietnam et exigeant le retrait des envahisseurs vietnamiens hors du territoire du Kampuchéa.

La manifestation avait été interdite par les autorités françaises sous prétexte qu'elle était «de nature à troubler l'ordre public» d'une part et d'autre part, que «le décret-loi du 23 octobre 1935 n'autorise pas les organisations étrangères à organiser des manifestations».

Les prétextes invoqués par les autorités françaises constituent une atteinte à la liberté et à la démocratie si chèrement acquises par les pays et les peuples épris d'indépendance, de justice et de paix. Pourtant, le lendemain dimanche 29 avril 1979, une manifestation organisée par des réfugiés vietnamiens avait eu lieu du

Palais de Chaillot jusqu'au siège de l'UNESCO. (...)

Près de 200 personnes interpellées avaient été relâchées le jour même vers 17 h, après le contrôle d'identité et le fichage. Cinq patriotes du Kampuchéa parmi lesquels le Président, le Vice-Président, le Secrétaire du Comité des Patriotes du Kampuchéa Démocratique en France avaient été interrogés à la Préfecture de Police jusqu'à minuit, ensuite conduits au dépôt et enfermés dans des cellules en compagnie des droits communs. Ils n'avaient été relâchés que le dimanche vers 13 h 30 après avoir comparu, menottes aux poignets, devant le Substitut du Procureur de la République qui avait signifié que les poursuites seraient engagées contre eux dans les jours à venir. (...)

Malgré la condamnation véhémente de tous les pays et peuples du monde en particulier les pays et peuples de l'Asie du Sud-Est qui continuent à exiger de plus en plus énergiquement le retrait immédiat et inconditionnel des occupants colonialistes vietnamiens hors du Kampuchéa Démocratique, le Vietnam soutenu par

l'Union soviétique, s'obstine à y envoyer de nouvelles troupes d'agression (dont des troupes laotiennes) et menace ainsi gravement la paix et la sécurité des pays et des peuples dans cette région. (...)

Le Comité des Patriotes du Kampuchéa Démocratique en France est convaincu que la juste cause du peuple du Kampuchéa bénéficie et bénéficiera du soutien de plus en plus actif de tous les pays et peuple épris de paix, de justice et d'indépendance dans le monde. Il est déterminé à poursuivre ses efforts pour dénoncer et condamner l'occupation du Kampuchéa Démocratique par les troupes armées vietnamiennes et pour développer et renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre le peuple du Kampuchéa et les peuples du monde, en particulier le peuple de France, dans la lutte pour le retrait total, immédiat et inconditionnel des troupes vietnamiennes hors du Kampuchéa afin de laisser la nation et le peuple du Kampuchéa régler eux-mêmes leurs propres affaires sans ingérences étrangères.

Fait à Paris,
Le 5 mai 1979

TITO EN URSS

La Yougoslavie, «une noix dure à croquer»

C'est dans un climat difficile que le président yougoslave Tito fait actuellement une visite officielle en Union soviétique où il doit rencontrer Brejnev.

La Yougoslavie a joué un rôle de premier plan dans l'organisation du mouvement des non-alignés. Dès 1961 la conférence de Belgrade préparait le regroupement des non-alignés. La Yougoslavie allait également soutenir activement les mouvements de libération et la constitution du Tiers Monde en force politique.

En 1968, le gouvernement yougoslave dénonçait vigoureusement l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, laissant entendre qu'il saurait lui-même tirer les leçons de cette expérience pour la défense du territoire national. Dans la période récente la Yougoslavie s'est opposée à de nombreuses reprises aux interventions des superpuissances portant atteinte

à l'indépendance et à la sécurité des pays du Tiers Monde. Le gouvernement yougoslave a mis en cause l'intervention soviétique dans la Corne de l'Afrique. Dans le cadre du mouvement des non-alignés, le président Tito n'a pas manqué une occasion d'appeler les pays du Tiers Monde à régler entre eux leurs conflits et à resserrer leur unité pour éviter les interventions des deux superpuissances. En dénonçant l'agression puis l'invasion du Cambodge par le Vietnam, la Yougoslavie s'est attirée de violentes attaques de la part de la presse soviétique qui s'était également déchaînée contre la visite du Président Hua Guofeng à Belgrade en août dernier. Cette polémique avait entraîné le report de la visite de Tito prévue à la fin de l'année 1978.

L'indépendance de la Yougoslavie est cependant fragile du point de vue économique : son écono-

mie est marquée par d'importants investissements occidentaux et une forte pénétration de l'URSS devenue depuis 1976 le premier partenaire économique de ce pays. Avec la succession de Tito, la Yougoslavie, en pleine région des Balkans, est particulièrement menacée de destabilisation ; même si Brejnev avait déclaré en 1976 à Belgrade que l'URSS «n'était pas un méchant loup qui pourrait un jour dévorer le petit chaperon rouge». Déclaration qui n'a rien de rassurant, et à la suite de laquelle Tito, comme en écho, avait affirmé : «La Yougoslavie est une noix dure à croquer».

Les résultats du voyage de Tito permettront donc d'avoir une mesure de capacités de résistance de la Yougoslavie aux menaces soviétiques sur son indépendance.

J.P.C.

Solmer (Fos-sur-Mer)

NOUVEL ARRET DU HF 2 DECIDE PAR LA DIRECTION

Elle ne parvient pas à faire reprendre le travail

A la Solmer (Fos-sur-Mer), la direction a décidé mardi d'arrêter à nouveau le haut-fourneau n°2. Pour comprendre cette décision, il faut revenir quelques jours en arrière. Le 4 mai, après presque 1 mois de lock-out, baptisé «chômage technique», la direction tentait un pari : elle appelait à la reprise du travail en étant persuadée que les travailleurs l'écouteraient la tête basse et annuleraient toutes leurs revendications.

A partir du 4 mai, la grève est alors décidée par les travailleurs, à 97 % sur le poste du matin et à 95 % sur le poste de l'après-midi. Des piquets de grève ont été assurés jusqu'au samedi

13 heures. Puis les travailleurs ont décidé de lever ces piquets et de rentrer pour voir comment continuer la lutte. A ce moment-là, la direction renouvelle son pari, malgré un premier échec le 4 mai. Elle décide d'envoyer de la fonte à l'aciérie, voulant faire reprendre le travail normalement. Lorsque la poche à fonte arrive à l'aciérie, les travailleurs de l'aciérie refusent de travailler la fonte tant que les revendications ne sont pas discutées et surtout tant que leurs camarades licenciés ne sont pas réintégrés (militants syndicaux visés par mesures répressives). La direction, s'apercevant qu'elle ne peut pas faire travailler les gars, décide

un nouveau lock-out déguisé en chômage technique.

Que signifie alors l'arrêt du HF 2 ? Il s'agit en fait d'une mise en veilleuse, par une charge d'arrêt constituée de coke. C'est ce qui avait déjà été fait la semaine dernière. Vendredi dernier, la direction tentait de remettre en route le haut fourneau avec la maîtrise et des ouvriers qui avaient alors repris le travail (ceux d'une équipe). Ils se trouvent eux aussi lock-outés aujourd'hui, puisque la direction n'est pas parvenue à remettre en route la production, les travailleurs refusant de reprendre le travail sans que leurs revendications ne soient discutées.

NUIT MOUVEMENTÉE A LONGWY

La nuit de mercredi à jeudi a été quelque peu mouvementée à Longwy. En fait, les choses ont commencé dès mercredi matin avec le brouillage des ondes de Radio Lorraine Cœur d'Acier, la radio de la CGT. Toute la journée, des animateurs ont lancé des appels à la population, une attaque policière étant toujours à craindre. Tout l'après-midi, des militants cégétistes assuraient une garde devant les studios de la radio. Plusieurs opérations étaient organisées pour protester contre le brouillage : vidage de plusieurs bureaux de direction d'U-sinor et du Palais de Justice.

A 17 h 30, brusquement,

la tension montait : les sirènes des usines hurlaient, des voitures sono CGT et CFDT commençaient à sillonner les rues de Longwy : les CRS étaient signalés montant vers RLCA. En fait, ils ne sont venus qu'au Palais de Justice et se sont ensuite retirés. Cette alerte ajoutait encore à la colère des militants. On ne pouvait en rester là.

Vers 23 heures, des cortèges de voitures sillonnaient Longwy, se dirigeant vers les sorties de la ville. A tour de rôle, les postes frontières de Longville et de Mont-Saint-Martin étaient bloqués par des barrages de vieux pneus, d'objets divers, et même d'engins de travaux

publics. Avant de quitter les barrages, les manifestants les enflammaient.

Pour le dernier barrage, celui de Ratentout, sur la route de Metz, les militants cégétistes avaient reçu le renfort d'une solide équipe de la CFDT. C'est vers 3 heures du matin que le repli s'est effectué, en prévision d'une probable intervention massive des CRS.

Cette journée de mobilisation, presque ininterrompue, des militants CGT et CFDT aura montré que les travailleurs et les militants de Longwy sont prêts à défendre aussi bien leurs moyens de population et d'expression que leur outil de travail.

Corr. LONGWY

Accords SALT

Le Premier ministre turc Ecevit a déclaré mardi que son gouvernement pourrait accepter que des avions d'observation U 2 américains survolent à haute altitude le territoire de la Turquie pour vérifier si l'URSS respecte le traité SALT de limitation des armes stratégiques que Brejnev et Carter doivent signer le 15 juin.

Le débat sur la ratification par le Sénat des accords SALT porte dans une large mesure sur les capacités qu'auront les USA d'en vérifier l'application. Or, la chute du régime du Shah a provoqué la perte de deux stations d'écoute dont le dispositif ne pourrait être remplacé avant 1984. Quant aux stations d'écoute en Turquie, leur réouverture est actuellement en négociations avec le gouvernement de ce pays, qui tente d'obte-

Des avions-espions américains en Turquie ?

nir en échange un maximum d'aide économique et militaire des USA. Mais, à cause du relief, il ne semble pas que ces stations d'écoute puissent fournir le même genre de renseignements que celles qui ont été fermées en Iran. Carter, dans le cadre de sa campagne pour rassurer les sénateurs et trouver parmi eux la majorité des 2/3 nécessaires à la ratification, avait cité l'observation des bases de missiles soviétiques par des avions espions survolant la Turquie comme une solution de remplacement.

En annonçant son acceptation de principe, le Premier ministre turc a précisé que cette mesure ne devrait pas porter atteinte à la souveraineté soviétique. En effet, la réaction soviétique à cette décision de la Turquie peut avoir des conséquences

non négligeables. Si l'URSS la dénonce, les adversaires du traité auront beau jeu de mettre en cause la mauvaise foi et la volonté de «tricher» des Soviétiques.

POLEMIQUE SUR LES CONSÉQUENCES D'UNE GUERRE NUCLÉAIRE

Autre pièce versée aux dossiers du débat sur les accords SALT : une commission du congrès américain va publier un rapport sur les conséquences pour les USA et pour l'URSS d'une guerre nucléaire. Tout en soulignant l'énormité des destructions causées de part et d'autre, une guerre totale ramenant les USA «au niveau économique du Moyen-Age», le rapport indique que dans tous les cas de figure, les pertes en vies hu-

maines de l'URSS seraient moins importantes que celles des USA. Cela s'explique par les efforts importants réalisés par l'URSS dans le domaine de la défense civile, abris antiatomiques, évacuation, alors que les USA ont pratiquement laissé tomber depuis une quinzaine d'années leur défense civile développée au cours de la guerre froide. Certains experts considèrent que la défense civile de chaque superpuissance doit entrer en ligne de compte dans la balance des forces : puisqu'on compare la capacité de destruction mutuelle, un programme de défense civile d'une superpuissance devrait être comptabilisé au même titre qu'une base de missiles. Le débat sur le traité SALT et sur la comparaison des forces militaires des deux superpuissances a donc, on le voit, de beaux jours devant lui.

Grande-Bretagne

Le discours du trône, stricte application du programme des conservateurs

Dans son discours lu mardi par la reine, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire, le Premier ministre a repris dans ses grandes lignes le programme des conservateurs qui devrait être appliqué dans son ensemble, à l'exception toutefois de la baisse des impôts qui sera étalée sur 17 mois et de la reconnaissance du gouvernement fantôme de Rhodésie-Zimbabwe, dont il n'est plus question dans l'immédiat.

La phrase clef du discours du Premier ministre

Margaret Thatcher a consisté à exprimer la volonté de son gouvernement de «rétablir l'équilibre entre les individus et l'Etat», ce qui signifie en réalité un retour en force du libéralisme total en matière d'économie. Ces mesures vont de l'abolition de la commission des prix jusqu'au retour au privé de certaines entreprises nationalisées, en passant par l'abandon de la médecine gratuite, l'encouragement à l'enseignement privé etc... Le nouveau gouvernement a réaffirmé son intention de reprendre en main les syn-

dicats, tout en se gardant d'attaquer de front les directions syndicales et en leur proposant le «dialogue». Sont visés par ces mesures anti-ouvrières : les piquets de grèves dits «secondaires», l'introduction du vote par correspondance en cas de grèves et l'exercice du monopole de l'embauche par les syndicats. Les conservateurs se proposent également de restreindre l'immigration en accroissant les contrôles déjà nombreux.

En ce qui concerne la politique étrangère, That-

cher plaide pour «jouer pleinement et de manière constructive, son rôle dans la CEE» et «renforcer la contribution britannique à l'OTAN.» Cependant contrairement aux déclarations faites pendant la campagne électorale, le nouveau cabinet ne se dirige pas vers une reconnaissance immédiate du gouvernement fantôme de Rhodésie-Zimbabwe, il semble que son arrivée au pouvoir lui fasse prendre en compte des réalités dans ce domaine.

F.R.

● Centrafrique : le ministre français des Affaires étrangères «mal informé»

Interrogé à l'Assemblée nationale sur la position du gouvernement français face aux massacres d'enfants en Centrafrique révélé récemment par Amnesty International, Jean François-Poncet a répondu qu'il ne disposait que de «témoignages contradictoires». Tout en invoquant la «non-ingérence», il a néanmoins déclaré que la France «usera de l'influence dont elle dispose avec efficacité et discrétion, pour faire respecter les droits de l'homme».

«L'efficacité et la discrétion» de cette intervention se sont manifestées jusqu'à maintenant par l'appui politique et financier au régime de Bokassa dans le cadre de la politique africaine de la France, qui ne semble pas disposée à changer à la veille de la prochaine conférence franco-africaine.

● Pression du Sénat américain pour la levée des sanctions contre la Rhodésie

Dans un vote de défiance à la politique de Carter en Afrique Australe, le Sénat américain s'est prononcé mardi soir en faveur d'une levée rapide des sanctions économiques contre la Rhodésie, par une majorité de 75 voix contre 19. Le Sénat a adopté une position qui suit les recommandations du Congrès, selon lesquelles les élections récentes en Rhodésie se sont déroulées librement et que le nouveau gouvernement de Salisbury correspond aux demandes des Etats-Unis d'un gouvernement à majorité noire. Carter a la possibilité de s'élever contre la levée des sanctions en utilisant son droit de veto présidentiel.

● LE PROCES DES TORTIONNAIRES D'ALI ABDOUL PORTÉ AUX ASSISES

La chambre correctionnelle du tribunal de Toulouse s'est déclarée incompétente pour juger les trois tortionnaires d'Ali Abdoul. Elle considère que leurs agisse-

ments relèvent de la Cour d'assises habilitée à juger les délits de nature criminelle. Cette décision constitue un désaveu du Parquet qui défendait la thèse d'une rixe entre la victime et ses agresseurs et a tenté au cours du procès de faire passer la victime pour coupable.